MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL (MAC SST)

Objectifs :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail

Public et pré-requis :

Toute catégorie de personnel. Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.
Pour être conforme à la recommandation de l'INRS, le groupe doit être constitué de 4 personnes minimum et ne doit pas être supérieur à 10 personnes.

Durée de la formation :

14 heures soit 2 jours consécutifs ou non.

Intervenant :

La formation est animée par un formateur SST certifié INRS / Assurance Maladie – Risques Professionnels.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Plan d'intervention des SST (support pédagogique de l'INRS) qui permet aux participants de visualiser le déroulement du programme.
Le formateur mettra le stagiaire en situation pratique en utilisant du maquillage, des plaies préformées, des accessoires, des mannequins et un défibrillateur.
Un livret rappelant l'intégralité du contenu de la formation est remis à chaque participant ainsi que l'ED 4085.

Contenu :

Révision des gestes :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise.
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime présente une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas.

Actualisation de la formation

- Aux modifications éventuelles du programme
- Aux risques de l'entreprise ou de l'établissement

Exercices pratiques

- Mise en situation (cas concrets)
- Utilisation du défibrillateur

Évaluation certificative

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL (MAC SST)

Suivi et évaluation :

La **« Grille de certification des compétences du SST »** de l'INRS permet de valider les compétences du SST.

Passeport prévention :

ROME 115650 : Assurer la protection des personnes en situation d'incident ou d'accident
ROME 400635 : Mettre en œuvre les procédures d'alerte des secours et les autres mesures prédéfinies en cas d'incident
ROME 114955 : Appliquer les techniques de premiers secours en cas d'accident
FORMACODE 42829 : Sauvetage secourisme travail
NSF 344r : Mise en œuvre des règles d'hygiène et sécurité

Informations complémentaires :

Le certificat SST est valable **24 mois**. Si le SST n'a pas suivi de session de MAC SST avant la fin de cette période de validité l'entreprise se doit de retirer la personne de la liste des SST de l'entreprise.
Afin d'être de nouveau certifiée SST, elle devra revalider ses compétences par un MAC.

Ce programme tient compte des dispositions INRS de 2026

ACTIVA FORMATION est habilité par l'INRS sous le n° H36197/2021/SST-1/O/11

Référentiel des formations

"Ce visuel identifie les formations conformes aux référentiels élaborés par l'Assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, caisses régionales et générales de Sécurité sociale, INRS)".